

# Mode d'emploi

Afin que votre enfant soit accueilli, vous devez, au préalable, vous assurer que celui-ci est bien inscrit à l'accueil de loisirs. Puis vous devez procéder à la réservation à l'aide de ce bulletin :

1. Remplissez les 2 volets en indiquant les jours de présence de votre enfant, à l'accueil de loisirs
2. Détachez la partie du bulletin qui vous est réservée. (conservez-la précieusement).
3. Transmettez le bulletin à la direction de l'éducation :
  - Par mail, à [enfance@villeneuve-saint-georges.fr](mailto:enfance@villeneuve-saint-georges.fr)
  - Par dépôt à la direction de l'éducation (accueil ou boîte aux lettres)

## BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT

Accueil périscolaire et ALSH mixte Anatole France	<b>01 43 82 63 63</b>
Accueil périscolaire mixte Anne Sylvestre	<b>01 43 82 28 48</b>
Accueil périscolaire mixte Berthelot	<b>01 43 82 85 12</b>
Accueil périscolaire et ALSH mixte Condorcet	<b>01 43 82 28 48</b>
Accueil périscolaire maternel Jean de la Fontaine	<b>01 43 82 49 11</b>
Accueil périscolaire maternel Jean Zay	<b>01 43 89 52 14</b>
Accueil périscolaire élémentaire Jules Ferry	<b>01 43 82 23 93</b>
Accueil périscolaire mixte Marc Seguin	<b>01 43 89 67 80</b>
Accueil périscolaire mixte Paul Bert	<b>01 43 89 75 08</b>
Accueil périscolaire maternel Paul Vaillant Couturier	<b>01 43 89 05 58</b>
Accueil périscolaire et ALSH mixte Saint-Exupéry	<b>01 43 89 15 70</b>
Accueil périscolaire maternel Victor Duruy	<b>01 43 86 86 69</b>

Pour les mercredis, l'inscription s'effectue à la journée ou à la demi-journée.

**MATIN:** accueil de 7h à 9h. **MIDI:** 11h30 à 13h30. **SOIR:** départ de 17h à 19h

Les enfants pourront fréquenter l'accueil de loisirs uniquement les journées réservées, celles non utilisées seront automatiquement facturées.

Les Données à caractère personnel collectées sont destinées à la Mairie de Villeneuve Saint-Georges et sont nécessaires à l'inscription aux activités périscolaires et extrascolaires pour l'année scolaire en cours. La Mairie de Villeneuve Saint-Georges se fonde sur son intérêt public pour traiter vos données. L'accès aux données est strictement limité aux collaborateurs de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges en charge des traitements relatifs à la Direction de l'éducation. Elles sont conservées uniquement pour l'année scolaire en cours.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement des données vous concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le DPO de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges à l'adresse suivante : [dpo@villeneuve-saint-georges.fr](mailto:dpo@villeneuve-saint-georges.fr)

Si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle, à savoir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

# Accueils de loisirs RÉSERVATIONS MATIN - MIDI - SOIR & MERCREDI

Du lundi 03 mars au vendredi 11 avril 2025



**Fin des inscriptions le  
vendredi 28 février 2025**

**Direction de l'Éducation  
Service Enfance**

29 rue Henri Janin

01.71.34.60.03 - [enfance@villeneuve-saint-georges.fr](mailto:enfance@villeneuve-saint-georges.fr)

## Exemplaire à transmettre à l'accueil de loisirs

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : .....

Numéro de téléphone : .....

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

Semaine du 03 au 07 mars	Lundi 03			Mardi 04			Jeudi 06			Vendredi 07		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 10 au 14 mars	Lundi 10			Mardi 11			Jeudi 13			Vendredi 14		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 17 au 21 mars	Lundi 17			Mardi 18			Jeudi 20			Vendredi 21		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 24 au 28 mars	Lundi 24			Mardi 25			Jeudi 27			Vendredi 28		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 31 mars au 04 avril	Lundi 31			Mardi 01			Jeudi 03			Vendredi 04		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 07 au 11 avril	Lundi 07			Mardi 08			Jeudi 10			Vendredi 11		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

<b>MARS</b>	Mercredi 05		Mercredi 12		Mercredi 19		Mercredi 26	
	J	R	J	R	J	R	J	R
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
<b>AVRIL</b>	Mercredi 02		Mercredi 09					
	J	R	J	R				
	M	AM	M	AM				

Fait à Villeneuve-Saint-Georges le :  
Signature :

## Exemplaire à conserver par la famille

Nom et prénom de l'enfant : .....

Accueil de loisirs fréquenté : .....

Nom et fonction de l'agent procédant à la réservation : .....

.....

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

Semaine du 03 au 07 mars	Lundi 03			Mardi 04			Jeudi 06			Vendredi 07		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 10 au 14 mars	Lundi 10			Mardi 11			Jeudi 13			Vendredi 14		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 17 au 21 mars	Lundi 17			Mardi 18			Jeudi 20			Vendredi 21		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 24 au 28 mars	Lundi 24			Mardi 25			Jeudi 27			Vendredi 28		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 31 mars au 04 avril	Lundi 31			Mardi 01			Jeudi 03			Vendredi 04		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 07 au 11 avril	Lundi 07			Mardi 08			Jeudi 10			Vendredi 11		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

<b>MARS</b>	Mercredi 05		Mercredi 12		Mercredi 19		Mercredi 26	
	J	R	J	R	J	R	J	R
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
<b>AVRIL</b>	Mercredi 02		Mercredi 09					
	J	R	J	R				
	M	AM	M	AM				

Fait à Villeneuve-Saint-Georges le :  
Signature :

MATIN - MIDI - SOIR

MATIN - MIDI - SOIR

MERCREDI

MERCREDI